

Communiqué du comité départemental de Seine-Saint-Denis du POI

Conseil général : un budget de rigueur pour répondre aux exigences de l'Union européenne !

● **2 mars 2012, Bruxelles : Sarkozy signe avec Merkel un nouveau traité européen (TSCG) qui prétend imposer la "règle d'or" dans la Constitution.** Si ce traité était ratifié (après les élections de juin), 80 milliards d'euros devraient être coupés dans le budget de la nation dès 2013 (plus que le budget de l'Éducation nationale) et l'Union européenne pourrait, comme en Grèce, envoyer ses émissaires pour imposer ses mesures de destruction.

● **22 mars 2012, Bobigny : Claude Bartolone, président du conseil général, (Parti socialiste), fait adopter le budget du département.** Budget résolument antisocial, multipliant les coupes dans le domaine des sports, de la culture, de la prévention, de l'investissement en faveur des communes pendant trois ans, de l'aide aux personnes âgées, de l'aide aux personnes les plus fragiles, s'ajoutant déjà à la remise en cause des subventions aux cartes de transport décidée dans le budget précédent (faisant passer de 15 à 40 euros la carte Améthyste, puis à 42 euros cette année !).

Rien que pour la protection maternelle et infantile (PMI), indispensable aux enfants des familles ouvrières, la réduction est de 200 000 euros !

La politique de désengagement financier de l'Etat, suivie par tous les gouvernements successifs depuis trente ans est responsable de cette situation. Pour autant, est-il acceptable, comme le fait le conseil général, d'en faire payer les conséquences à la population ?

Huit jours plus tôt, le conseil général avait décidé la construction de douze collèges en partenariat public-privé (PPP). Les PPP, c'est la privatisation rampante de l'enseignement : les locaux restent pendant vingt ans propriété des constructeurs privés qui gèrent leur entretien et leur utilisation en dehors des horaires scolaires. C'est aussi l'aggravation de l'endettement du département puisqu'il va falloir payer, pendant vingt ans, 24,4 millions d'euros par an de loyer à Eiffage et autres Fayat ! A juste titre, tous les syndicats de personnels du département dénoncent la décision de construction en PPP comme une marche à la privatisation.

Présentant ces mesures le 16 février 2012, Claude Bartolone a osé déclarer : "Nous appliquons depuis des années la règle d'or" !

Comment comprendre ? M. Bartolone, l'un des principaux soutiens de François Hollande, mène campagne pour la défaite de Sarkozy. Et il revendique d'appliquer en Seine-Saint-Denis la politique de privatisation et d'austérité qui fait gonfler la dette au profit des spéculateurs, celle-là même que Sarkozy veut pérenniser avec son traité TSCG !

Comment comprendre ? Le groupe communiste au conseil général vote contre les PPP. Il dénonce, à juste titre, le budget comme *"le plus mauvais budget départemental"* qui porte *"l'empreinte des politiques menées depuis 10 ans par la droite (...) à tel point que les 11 élus UMP-Nouveau centre aurait pu en réclamer la paternité"*... Et ces élus qui s'affirment *"pleinement engagés dans la campagne présidentielle du Front de gauche et de son candidat Jean-Luc Mélenchon ainsi que dans la campagne des législatives"* concluent cette critique justifiée par... leur décision de ne pas voter contre, mais de s'abstenir. Une *"abstention critique porteuse d'un espoir, celui de voir arriver une nouvelle Assemblée nationale fortement ancrée à gauche qui permettrait de faire face à l'emprise de la finance sur les budgets publics"*. D'un côté, les promesses de changement et de nouvelle politique *"ancrée à gauche"* ; de l'autre, la réalité quotidienne où les uns font passer la privatisation et les autres la laissent passer.

A l'initiative du Parti ouvrier indépendant, plus de 2 500 habitants de Seine-Saint-Denis (près de 30 000 dans tout le pays) se sont prononcés contre la ratification du traité TSCG. Les choses doivent être dites clairement. La règle d'or appliquée par la droite ou appliquée par la gauche, c'est la dictature de la dette, du capital financier. C'est la destruction des services publics et de la démocratie. Aucun changement n'est possible dans le cadre de la règle d'or et du TSCG.

Les comités de Seine-Saint-Denis du POI invitent les travailleurs et militants de toutes tendances, quel que soit leur point de vue sur la prochaine élection présidentielle, à s'engager dans la campagne contre la ratification du traité, pour les services publics, à dire ensemble d'une seule voix :

**NON À LA PRIVATISATION DES COLLÈGES ! NON AUX PPP !
NON À LA "RÈGLE D'OR" !
NON À LA RATIFICATION DU TRAITÉ "SUPER MAASTRICHT" !**